

LA LIBRE BELGIQUE

J'ai foi dans nos destinées; un Pays qui se défend s'impose au respect de tous : ce pays ne périra pas! Dieu sera avec nous dans cette cause juste.

ALBERT, ROI DES BELGES (4 août 1914).

Acceptons provisoirement les sacrifices qui nous sont imposés... et attendons patiemment l'heure de la réparation. A. MAX.

FONDÉE

LE 1^{er} FÉVRIER 1915

Envers les personnes qui dominent par la force militaire notre pays, ayons les égards que commande l'intérêt général. Respectons les règlements qu'elles nous imposent aussi longtemps qu'ils ne portent atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes ni à notre *Dignité Patriotique*.

MOR MERCIER.

BULLETIN DE PROPAGANDE PATRIOTIQUE — RÉGULIÈREMENT IRRÉGULIER
NE SE SOUMETTANT A AUCUNE CENSURE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
KOMMANDANTUR -- BRUXELLES

BUREAUX ET ADMINISTRATION
ne pouvant être un emplacement
de tout repos, ils sont installés
dans une cave automobile

ANNONCES : Les affaires étant nulles sous la domination allemande, nous avons supprimé la page d'annonces et conseillons à nos clients de réserver leur argent pour des temps meilleurs.

Soyons prudents!

Aux représentants de toutes les nations neutres.

Sous ce titre, notre consœur *Patrie* vient de publier l'article suivant :

« Le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* s'est chargé, ces derniers jours, d'informer sa clientèle belge que von Bissing vient de promettre une prime d'argent à ceux qui dénonceront les rédacteurs de *La Libre Belgique*.

» Que notre grande et fière consœur soit tranquille dans sa cave automobile! Ce n'est pas en Belgique qu'on trouve des gens qui mangent de ce pain-là.
» Remarquons cependant combien les Boches sont à l'affût...
» Redoublons de discrétion. C'est aux meilleurs amis de *La Libre Belgique* que nous nous adressons. »

Nous remercions notre aimable et vaillante consœur d'avoir mis en lumière cette preuve nouvelle de la constante sollicitude que Son Excellence von Bissing nous témoigne.

Notre sympathique gouverneur nous a vu naître; il a suivi avec le plus vif intérêt nos premiers pas dans la vie, et dès que le succès eut couronné nos efforts, il nous a cité à l'ordre du jour. Mieux que cela, tenant à ce que tout Belge nous lise, il s'est chargé lui-même de faire la réclame; aussi, grâce à son concours, nous pénétrons depuis quelque temps déjà jusque dans les recoins les plus éloignés du pays. Aujourd'hui qu'il a le plaisir et la consolation de nous voir assis sur des bases solides contre lesquelles les plus violents assauts n'ont pu prévaloir, il pousse l'amabilité jusqu'à demander à la presse étrangère dont il a l'oreille de vouloir claironner notre renommée jusqu'aux confins de la terre. Cette dernière attention nous comble, aussi nous ferons-nous un devoir, à la première interview qu'il voudra nous accorder, de dire à notre illustre protecteur combien tant de bonté nous touche et nous confond.

Quant au conseil donné par la *Patrie*, il sera écouté, nous en avons l'intime conviction, par tous les Belges.

N'oublions pas que pour oser célébrer l'âme de la nation et avoir l'audace de se dresser contre l'impérial bandit qui tient provisoirement sous sa botte sacrilège un peuple qui préfère la mort à la servitude, *La Libre Belgique* est traquée, telle une bête fauve, par l'Allemand sans honneur, et que celui-ci, avec sa culture supérieure et spéciale, ne recule pas devant les moyens les plus vils ou les plus révoltants pour arriver à la tuer; la poursuite sera même d'autant plus serrée que la situation militaire s'aggravera pour notre oppresseur. Songeons que notre petite feuille est « la meilleure amie » de von Bissing — nous n'en voulons comme preuve que la prime offerte à qui nous livrera, — et que son Excellence rêve de lui offrir un palais à Berlin. L'on ne pourrait donc être ni trop prudent ni trop discret.

Et puisque l'occasion s'offre, nous la saisissons également pour renouveler ici à nos chers abonnés, à nos admirables et dévoués imprimeurs, à nos ardents et infatigables propagandistes, à nos fidèles et précieux collaborateurs, à nos directeurs éclairés des divers services, en un mot à tous ceux qui nous secondent si efficacement et si généreusement, l'expression de nos félicitations les plus vives et de notre cordiale gratitude.

MESSIEURS!

Vous résidez en Belgique. Vous y assistez en ce moment au drame le plus douloureux que connut l'histoire depuis que le christianisme a tiré l'humanité des horreurs de l'ancienne barbarie. Dans les chaumières de nos campagnes et les mansardes de nos cités les poings se crispent, les sanglots éclatent, les supplications s'élèvent, les cœurs se serrent, le désespoir rouge et la haine ferment. Ce n'est plus notre or qu'on vole, ni notre honneur; on nous vole nos enfants, nos frères, nos pères : sur la pauvre terre de Belgique s'organise une immense *razzia*. A l'heure où je vous écris, des dizaines et des dizaines de mille de nos concitoyens sont arrachés violemment aux êtres qui leur sont chers, sans avoir souvent l'occasion de leur adresser un dernier adieu... Ainsi opérèrent il y a vingt ans les Arabes et les Négriers en Afrique centrale... Les petits pleurent leurs pères, les vieux pleurent leurs gars, les femmes leurs époux et leurs fiancés... Passez, Messieurs, le long de nos voies ferrées et vous verrez des milliers et des milliers d'hommes jeunes, le regard perdu, encaqués dans des wagons à bestiaux, exportés comme vil bétail en pays inconnu, chez l'étranger, chez l'ennemi. Visitez nos familles éplorées et vous verrez des milliers et des milliers de jeunes femmes abandonnées, sans soutien et sans protection. Pour que s'accomplît cette abomination, inouïe dans les annales de la civilisation, il a suffi d'un ordre froidement donné à Berlin dans quelque bureau où se concertent en secret les Bethmann, les Jagow, les Helfferich, ceux que Raeymaekers et Schröder ont nommés « les voyoux de l'Europe ». Ces infâmes se frottent les mains, tandis que sur leur visage se dessine un large sourire sardonique et bestial — le rictus du Teuton! — en songeant qu'ici, dans notre loyale et honnête patrie, les femmes se lamentent et que les hommes maudissent. Oh! le bel acte d'héroïsme de ces lâches et comme ils se dressent hauts et fiers en pensant à la victoire qu'ils ont remportée sur des êtres sans défense!... Comprenez-vous, Messieurs, l'horrible torture morale qui étreint toute une nation qui, dans son impuissance, son désespoir, sa solitude, sa prison — car chaque ville, chaque bourg est devenu une cellule de geôle — ne peut songer à une résistance légitime, ne peut même faire entendre sa voix et son appel au monde extérieur?

L'hiver est là avec ses frimas et ses glaces. Nos pauvres déportés seront jetés dans les charbonnages, les carrières, les usines d'Allemagne et, pareils aux esclaves de la Rome payenne, vont vivre la plus horrible des vies, sous la surveillance et la conduite des modernes prétoriens, exposés à la schlague et la bayonnette, la famine et la prison... Ils auront à accomplir les plus durs et les plus dangereux des travaux; la maladie en terrassera une multitude et aussi la mort, et ils n'auront point la suprême consolation de voir autour de leur grabat de douleurs la figure aimée de leurs mères et de leurs épouses; ils peineront, souffriront, s'épuiseront et tomberont comme des chiens sous le regard railleur de leurs bourreaux. La menace les tiendra debout jusqu'au moment de la chute définitive, et alors à leurs yeux voilés se dessinera la vision de leur patrie perdue, de leur famille absente... L'enfer de Dante!

Songez-vous que le travail forcé, l'esclavage dans ce qu'il a de

plus dégradant, est imposé à une population chrétienne libre, fière, marchant à la tête de la civilisation, pour lui faire expier sa fidélité à son Roi, à ses franchises, à son honneur, et aussi pour permettre à son violateur DE SE SERVIR DE SES ENFANTS QUI TRAVAILLENT, CONTRE SES ENFANTS QUI COMBATTENT? Vous, Messieurs, qui représentez l'Europe et l'Amérique neutres, permettez-vous qu'un tel crime puisse se perpétrer? Les peuples dont vous êtes chez nous les représentants, resteront-ils impassibles? Seuls encore au monde vous pouvez intervenir, seuls vous pouvez élever la voix pour dénoncer aux siècles futurs l'iniquité dont vous êtes témoins... Que ferez-vous? Resterez-vous toujours indifférents et inactifs dans cette lutte entre la Force et le Droit, entre la forfaiture et l'honneur, entre la barbarie et la civilisation? Sera-t-il dit que l'esprit, le souffle qui anime les grandes actions humaines continuera à se taire et que vous laisserez se consommer le plus grand des crimes? La coupe de l'iniquité déborde; admettez-vous que, dans les temps à venir, lorsque l'histoire burinera dans le cœur de l'humanité la mémoire des forfaits du temps présent, vous puissiez encourir le reproche d'être les représentants de peuples qui laissèrent libre carrière aux criminels et ne volèrent pas au secours de la victime du plus monstrueux des attentats?

Messieurs, je ne parle pas un langage diplomatique. Il est des heures où il convient de ne pas farder sa pensée, où l'indignation légitime excuse les écarts de la plume.

De grâce, n'arguez pas de votre neutralité! Devant le crime, la neutralité elle-même est un crime, et l'indifférence devient de la lâcheté. La conscience humaine est solidaire! A vous de prouver qu'il existe une justice immanente, que pour les nations comme pour les individus il existe des devoirs sacrés auxquels nul ne peut se soustraire sans se rendre complice de l'iniquité. Une fois déjà vous l'avez oublié.

Mieux que moi, vous étiez à même de savoir qu'en août 1914 la petite et pacifique Belgique a été l'innocente victime de l'attentat le plus brutal et le plus immérité. Pour protester contre cette violation de tous les droits divins et humains, une seule voix s'est fait entendre dans le monde, la voix d'un vieillard qui ne possédait ni canons ni armée, mais dont l'autorité morale domine l'univers. A cette voix de représentant du Christ, a répondu un silence glacial: les pays neutres du monde entier se sont tus...

Par de là les océans un autre homme s'est levé pour stigmatiser ce silence, et à vos oreilles doivent encore tinter les paroles noblement vengeresses de Roosevelt. Vous avez assisté, au martyre et à l'agonie de la Belgique vaincue et râlant sous le genou de son bourreau: vous vous êtes tus... Sur la tombe de la petite nation morte, les nations civilisées auraient inscrit: *Honor vita carior*, l'honneur m'était plus cher que la vie, mais votre main n'aurait pu graver ces paroles!

L'occasion se présente pour vous, Messieurs, et pour vos patries, de racheter votre silence de jadis: devant le crime qui s'accomplit sous vos yeux, garderez-vous encore un silence coupable?

Ego.

Le Pape et la Paix.

Le Cardinal Gasparri a accordé récemment à un journaliste français un interview dans lequel il déclara:

» Pour ce qui est de la paix, je ne puis assez dire combien le Saint Père la désire ardemment, mais une paix équitable et durable, UNE PAIX QUI N'OPPRIME AUCUN PEUPLE ET TIENNE COMPTE DE TOUTES LES ASPIRATIONS NATIONALES JUSTIFIÉES ET RÉALISABLES. S'il en était autrement, nous ne pourrions avoir la paix, ou du moins, nous ne pourrions avoir une paix durable.

» En attendant cette paix, le Vatican conserve, quoi qu'on en dise, une absolue impartialité (pourrait-il agir autrement?), qui n'exclut pas une bienveillance spéciale pour les pays de religion catholique, qui sont aussi les pays les plus éprouvés par la guerre: la France, la Pologne et enfin la Belgique, qui est plus près du cœur du Saint Père que toute autre nation. Pour être absolue, la neutralité papale n'en fut pas moins active. Ni peines ni frais n'ont été épargnés pour adoucir à tous, SANS DISTINCTION DE RELIGION NI DE RACE, les maux de cette terrible lutte et, Dieu merci, le résultat obtenu est satisfaisant.

Cet interview donne un regain d'actualité au chapitre très intéressant dans lequel M. E. Prüm (dans le *Veuve de la Vérité*) met en lumière quelques points, restés obscurs pour beaucoup, au sujet de l'attitude du Saint Père dans la question de la violation de la neutralité belge.

Roma locuta Est.

Benoît XV a donné dans le consistoire du 22 janvier 1915, d'une façon très précise excluant toute équivoque, les principes régissant la guerre, principes auxquels les catholiques sont tenus de se conformer:

« Il n'est jamais permis pour quelque motif que ce soit d'enfreindre les lois de la justice. »

Le Pape « condamne toute injustice, de quelque côté qu'elle

puisse se commettre. » Cette déclaration de Benoît XV devrait paraître superflue, car le principe invoqué par le Saint Père est une vérité si évidente qu'aucun catholique ne pourrait en suspecter la justesse et la valeur obligatoire. L'évidence de la chose nous permet d'induire l'intention qu'ent le Pape en rappelant solennellement un principe si simple, si universellement admis.

Il le fit pour condamner et rejeter les sophismes intéressés au moyen desquels on a voulu, dans certains milieux, cacher cette vérité gênante.

La presse du Centre commença par taire cette solennelle déclaration de Benoît XV; plus tard elle essaya de l'interpréter de façon à faire croire que le Saint Père n'aurait pas visé l'envahissement inique et injuste de la Belgique quand il disait: « *Le Pape condamne toute injustice, de quelque côté qu'elle se commette...* » Il n'est jamais permis pour quelque motif que ce soit, d'enfreindre les lois de la justice. Or, Benoît XV n'avait nommé de tous les peuples de la terre, que la Belgique. Il avait déclaré que « *sa sollicitude allait d'abord à la Belgique* » et que « *ses pensées allaient en toute sincérité au peuple belge bien-aimé.* » Et il se référait à sa lettre au Cardinal Mercier, dans laquelle il donnait une description frappante des souffrances du peuple belge. L'allocation consistoriale du Pape a été considérée dans le monde entier comme une protestation (mitigée dans la forme à cause de la position délicate de la Papauté) contre la violation du Droit des gens par l'Allemagne.

Le Roi Albert adressa au Saint Père ses vifs remerciements pour les paroles prononcées au consistoire du 22 janvier 1915. Malgré cela, la presse allemande a continué d'expliquer l'allocation comme s'il ne s'agissait aucunement de la condamnation par le Pape de l'atteinte au Droit des gens faite par l'Allemagne. Pour écarter tout malentendu le ministre belge près du Saint-Siège, M. Van den Heuvel, s'adressa officiellement au Cardinal-Secrétaire d'Etat le priant de bien vouloir donner une explication claire des paroles du Saint Père. Il lui demanda notamment si la condamnation de toute injustice portait sur la violation de la neutralité de la Belgique. Une double réponse fut donnée par le Cardinal-Secrétaire d'Etat à cette question très précise. Une première fois, ce fut par une note officielle remise à l'envoyé belge le 6 juillet 1915. La seconde fut une communication officielle au sujet de la position, prise dans la note au ministre Van den Heuvel concernant la conception du Saint-Siège de la neutralité belge, parue dans le n° 195 de l'*Osservatore Romano* du 16 juillet.

Voici le texte de cette communication:

« Le Chancelier de l'Empire allemand, M. von Bethmann-Hollweg, a déclaré officiellement le 4 août 1914 au parlement, que l'Allemagne en envahissant la Belgique, violait la neutralité de ce pays contrairement aux accords internationaux. Dans le présent conflit une partie accuse et l'autre nie, de là pour le Saint-Siège la difficulté de se prononcer actuellement, ne pouvant s'éclairer suffisamment. Cependant le Chancelier de l'Empire allemand a reconnu que l'envahissement de la Belgique avait été fait en violation des traités bien qu'il considérât cet acte comme justifié par les nécessités militaires. Pour ce motif l'envahissement de la Belgique est directement visé dans l'allocation consistoriale du 22 janvier, dans laquelle le Saint Père flétrit toute injustice, de quelque côté et pour quelque motif qu'elle se commette. » Il est vrai qu'entretemps, l'Allemagne a publié quelques pièces de l'Etat-Major général belge, au moyen desquelles on s'est efforcé de prouver qu'avant la guerre la Belgique aurait violé sa propre neutralité, neutralité qui donc n'existait plus lors de l'envahissement. Il ne retraits pas dans le rôle du Saint-Siège d'élucider ce point d'histoire, du reste une certitude à cet égard n'était pas nécessaire à sa mission, car, même en acceptant le point de vue allemand, il restait toujours acquis que l'Allemagne, au dire du Chancelier lui-même, envahissait le territoire belge, contrairement à la violation de la neutralité et de la faute qu'elle commettait. Ceci suffit pour considérer cet acte comme directement visé par l'allocation du Pape. »

Dans une explication publiée par le *Corriere d'Italia*, le Cardinal Gasparri développa encore la même idée.

Peu de jours après, le Pape lui-même envoya une lettre autographe au Cardinal Amette, Archevêque de Paris, avec mission de la publier.

Dans cette lettre, il dit textuellement:

« Notre manière de voir doit être cherchée dans les actes publics et officiels du Saint-Siège et non dans des racontars et des communications privées. »

Le Pape joignit à la lettre comme documents officiels exposant sa façon de voir:

1° Les explications du Cardinal Gasparri au *Corriere d'Italia*;

2° Une lettre du Cardinal Gasparri au ministre belge près du Vatican;

3° Une lettre du Cardinal Gasparri à l'ambassadeur anglais près du Vatican, dans laquelle il affirme que le Saint Père ne s'est pas prononcé contre LE DROIT LÉGITIME DE BLOQUER L'ALLEMAGNE ET QU'IL N'A PAS DÉCLARÉ CE BLOCUS CONTRAIRE AUX LOIS DIVINES ET HUMAINES.

Il est donc établi de façon péremptoire que le Chef suprême de

l'Eglise, celui que le Seigneur a établi pour annoncer et interpréter son enseignement et sa loi, a taxé l'envahissement de la Belgique par l'Allemagne (et donc aussi du Luxembourg) d'« injustice », « qui n'est jamais permise », « pour quelque motif que ce soit. »
E. PRUM.

Sic Volo!

L'article 52 de la Convention de La Haye est conçu en termes d'une évidente clarté; il résulte de son contenu qu'en aucun cas, à aucun moment, sous aucun prétexte l'occupant d'un pays ne peut imposer aux habitants l'obligation de coopérer directement ou indirectement à aucun ouvrage servant aux besoins de l'armée occupante. Imposer pareille besogne est contraire aux lois internationales et à la morale humaine.

De cette morale et de ces lois, les Allemands n'ont cure. Nous en avons hélas! de trop nombreux et trop tristes exemples en Belgique.

Il en va de même en France. L'autorité militaire allemande ayant voulu obliger les ouvriers d'Halluin à des travaux dégradants, contraires à leur honneur et aux intérêts de leur patrie, a reçu du Conseil municipal et des notables de cette ville une protestation rédigée en termes modérés mais énergiques, invoquant l'article 52 de la Convention de La Haye. Cela n'a guère embarrassé l'Autorité Allemande : ne trouvant pas un mot pour réfuter le bien-fondé de la lettre municipale, elle s'est contentée de faire afficher dans la ville l'incroyable proclamation que voici :

« Au Conseil communal et aux notables de la ville d'Halluin!

Messieurs, vous êtes sans doute au courant des événements qui se produisent. La cause des difficultés entre vous et l'Autorité militaire allemande réside dans la signification que vous attribuez à l'article 52 de la Convention de La Haye. De quel côté se trouve la raison? Ce n'est pas à nous à le discuter, nous ne sommes pas compétents à ce sujet; cette question regarde les diplomates et les représentants des divers Etats après la guerre. Aujourd'hui l'interprétation de l'Autorité militaire allemande est seule valable et comme il en est ainsi, nous demandons que les ouvriers des régions occupées confectionnent tout ce qui est nécessaire pour l'entretien de nos troupes. Je puis vous certifier que l'Autorité militaire allemande sous aucun prétexte n'abdiquera ses exigences et ses droits, même si une ville de 15.000 habitants devait expier pour ses actes. Les mesures prescrites jusqu'ici ne sont qu'un commencement et chaque jour il sera pris des décisions plus sévères jusqu'à ce que le but proposé soit atteint. Ceci est notre dernier mot et le dernier bon conseil que je vous donne ce soir. Employez votre saine raison et arrangez-vous de façon que tous les ouvriers retournent à leur besogne, à défaut de quoi vous exposerez votre ville, vos familles et vos personnes aux plus grands maux. Aujourd'hui et peut-être pour longtemps il n'existe plus à Halluin ni préfecture, ni gouvernement français; il n'y a qu'une volonté, c'est celle de l'Autorité militaire Allemande.

« Le Commandant local,
(signé) SCHRECK. »

Tout serait à souligner dans cette odieuse et lâche proclamation. La menace brutale, l'emploi impitoyable de la force bestiale, l'entrée en scène de la dernière violence, les amendes exorbitantes, les privations d'aliments, la suppression de toute communication avec le monde extérieur, les sévices corporels et la torture morale, voilà le dernier mot, la seule réponse des barbares cultivés aux légitimes revendications d'une fière population! C'est dans toute sa hideur, dans toute sa sauvagerie le *sic volo, sic jubeo, stat pro lege voluntas* de l'antiquité payenne qui, elle aussi, ne connaissait qu'une raison, la raison de la force, qu'un châtiment, le châtiment par la glaive. Mais ce qu'il faut particulièrement admirer dans ce factum allemand c'est encore et toujours la fourberie. Ces gens-là, acculés par l'écrasante démonstration de leur perfidie et de leur cruauté, veulent quand même se donner un semblant de justification : « Nous différons d'opinion; nous ne prétendons pas avoir la justice pour nous, mais c'est plus tard, après la guerre, que les personnes qualifiées et compétentes trancheront notre différend... d'ici-là nous devons avoir raison, puisque nous sommes la force; nous sommes vos maîtres, vous êtes nos inférieurs; nous ne discutons pas avec vous; vous vous soumettez à notre volonté et si vous vous permettez, vous basant sur la Convention de La Haye, de contester la valeur de nos ordres, nous avons pour vous convaincre la schlague, la bayonnette et le fusil, au besoin la mitrailleuse et le canon. »

Telle est la mentalité du reître allemand.

Elle est partout la même. Il me revient qu'en Flandre, dans certaines régions éloignées et coupées de toute communication, les barbares ont employé des procédés analogues. Ils ont besoin de leur dernier homme valide au front; pour creuser leurs tranchées, pour construire leurs forts souterrains, pour abattre les arbres et les maisons qui les incommode, dans leurs travaux de défense, il leur faut des bras. Les prisonniers russes — nouvelle violation du droit des gens — y sont employés; mais il y a aussi les ouvriers des villages et des petits bourgs isolés : là, l'Autorité allemande requiert un nombre déterminé de travailleurs; si l'Administration refuse de les fournir, si les ouvriers refusent de prêter leur aide aux travaux de défense de l'ennemi, la gendarmerie vient un beau matin, cueille sans pitié quelques malheureux, les amène... et le tour est joué! Ces infortunés sont les esclaves, et loin des yeux de leurs familles et de leurs défenseurs naturels, ils sont forcés de se soumettre aux brutales volontés de leurs maîtres. Et c'est ainsi que

nous avons pu lire dans certaines feuilles hollandaises germanophiles des nouvelles de ce genre : « Le long de la frontière hollandaise le génie allemand procède à l'abattage de haies, d'arbres et d'habitations, et fait creuser de longues tranchées. Ce sont des ouvriers civils qui exécutent ce travail. » Rien de plus! et le lecteur a la parfaite conviction que ces civils travaillent librement et volontairement!

Quand la guerre sera terminée, quand la liberté sera rendue à nos pauvres populations terrorisées, quelles horreurs ne découvrirait-on pas, quelles abominations ne seront pas dévoilées, quels nouveaux sujets de haine apparaîtront!

EGO.

L'Union.

HOMMAGE AUX ABSENTS.

Nos réfugiés! certes l'Angleterre, la France, la Hollande, la Suisse ne négligent rien pour adoucir leur sort, mais l'exil n'en reste pas moins l'exil. On entend parfois, à leur adresse, des paroles amères. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas eu, parmi eux, des défaillances que leurs auteurs regrettent, peut-être douloureusement aujourd'hui, mais combien de ceux que vous critiquez, à la légère, obéissent à regret, à un sentiment délicat de déférence d'affection filiale ou paternelle, de dévouement à un malade, de sollicitude pour un fils au front, de gêne matérielle! Au témoignage de ceux qui les voient de près, nos absents rivalisent de patience, d'abnégation, d'esprit d'apostolat, avec leurs compatriotes de la Belgique occupée. Nous les accueillerons à bras ouverts quand ils nous reviendront, et, qu'eux-mêmes n'en doutent point, ils retrouveront ici des amis et des frères QUI LEUR SERONT RESTÉS INVARIABLEMENT FIDÈLES.

(Extrait de la lettre pastorale de Mgr MERCIER, intitulée : *la Voix de Dieu*. Octobre 1916).

Chez les socialistes français.

Le socialiste allemand Scheidemann, dans son discours au Reichstag a déclaré :

« Les Français ne savent pas — leur censure ne le laisse pas passer — qu'ils peuvent déjà obtenir dès maintenant la libération de leur pays et de la Belgique sans verser une seule goutte de sang. Nous voulons que ce qui est français reste français, ce qui est belge reste belge, mais aussi que ce qui est allemand reste allemand. »

A ces paroles, le chef des socialistes français, Renaudel, a répondu dans l'*Humanité* :

« Les socialistes français savent qu'ils n'ont nul besoin des promesses de Scheidemann pour être sûrs qu'une indépendance complète sera rendue à la Belgique et à la Serbie.

» Ils savent aussi que le territoire français sera rendu à la France, tant celui qui est occupé depuis deux ans que celui qui l'est depuis 44 ans. En effet, la guerre actuelle a renoué la chaîne qui a été brisée en 1871 par le traité de Francfort.

» Les socialistes français n'oublient pas qu'il a été conclu entre les Alliés un accord en vertu duquel aucun traité ne sera fait avec l'ennemi tant que celui-ci occupe du territoire : Les gages dont il dispose lui donneraient un jeu trop facile sur le tapis diplomatique. Les socialistes français n'oublient pas qu'ils s'opposeraient, le cas échéant, à ce qu'on change la guerre défensive en une guerre de conquête, mais ils sont résolus d'exiger de l'Allemagne les garanties dont le monde ne peut plus se passer pour que les horreurs actuelles ne se renouvellent plus » (1).

Conclusion : Socialistes allemands, ne comptez pas maintenant sur les socialistes français pour demander la paix. Si vous la voulez, cette paix tant désirée, demandez à vos compatriotes d'évacuer tout d'abord la France et la Belgique, ainsi que tous les territoires occupés; ou bien, attendez jusqu'à ce que les Alliés aient refoulé pied à pied l'ennemi jusque dans ses frontières. Ils y sont résolus, dussent-ils mettre des années à accomplir cette tâche.

Alors — seulement alors — on pourra peut-être causer, car les Allemands seront enfin, espérons-le, résignés à accepter les conditions de l'Entente.

Du *Nieuwe Rott. Courant* :

L'assemblée générale du parti radical socialiste, réunie pour la première fois depuis le commencement de la guerre, a voté une motion rendant hommage aux armées de la France et de ses Alliés et exprimant la ferme volonté de les soutenir unanimement jusqu'au bout, jusqu'à ce que la noble cause des Alliés ait complètement triomphé.

(1) D'après une traduction hollandaise.

La motion rejette toute paix qui ne rétablirait pas complètement les petits Etats, ne rendrait pas à la France les territoires enlevés et ne donnerait pas des garanties suffisantes de sécurité. Le parti déclare être fermement résolu d'exiger pour l'avenir un système de garanties internationales qui préserve définitivement la civilisation contre les puissances agressives et assure la paix mondiale sur des bases de liberté et de droit.

Les journaux radicaux, mais également le *Figaro* et le *Gaulois*, félicitent le parti radical de son attitude, de laquelle il résulte qu'il sera impossible aux ennemis de la France de trouver quelque brèche dans le bloc de la défense nationale.

On voit par là ce qu'il faut penser des soi-disant graves querelles et discussions dont nous font part avec joie nos bons journaux censurés.

Vous êtes si " cholis ",...

Air connu.

On se demande quelquefois comment les officiers Boches sont arrivés à se faire des âmes de brutes.

La réponse est toute simple : C'est en pratiquant des mœurs de sauvages, et encore je fais tort aux sauvages.

Les pauvres noirs qui n'en savent pas plus long, présentent au plus haut degré les tatouages. Les Boches, eux, qui ne sont pas des barbares, et ils s'en vantent, qui ne sont pas des sauvages, qui sont cultivés, se coupent la figure mutuellement suivant des rites solennels.

Et ils se trouvent *cholis* ainsi.

Il n'y a que les officiers qui s'arrangent de la sorte. Ce sont des intellectuels.

Voici comment procèdent ces... messieurs :

La loi interdit le duel. Mais suivant un vieil usage approuvé par le Kaiser lui-même, la loi est faite pour s'asseoir dessus. Dans les universités, tout le monde se bat en duel.

On se bat pour vider une affaire d'honneur ou pour se distraire. Le principal c'est qu'on sorte de ce combat... singulier avec le cuir chevelu entaillé ou la joue fendue.

Il y a pour se battre des heures, un costume, des cérémonies réglementaires. Le duel a lieu dans la *kneipe*, local où se réunit chaque jour cette charmante jeunesse pour boire. En pénétrant dans la *kneipe*, les adversaires se présentent à un camarade, maître de cérémonie. Ils lui déclinent leurs noms en se balançant avec une grâce éléphantine. Aussitôt, on procède à la toilette.

Les duellistes enlèvent paletots et chemises. Ils endossent le *panckhemd* ou chemise de combat en tissu épais pour éponger le sang et préserver le pantalon. Le bras droit est garanti par une épaisse manche de bourre de soie allant du poignet à l'épaule; puis on enroule des morceaux de soie jusqu'à ce que ce membre ait atteint la grosseur d'une cuisse d'homme. Pas de danger de ce côté. Au devant du cœur, on place un plastron de cuir. Un plastron *idem* à l'aiselle droite. Autour du cou, une grosse cravate en bourre de soie. Devant les yeux, d'énormes et solides lunettes en fer.

Ainsi accoutré, le duelliste dont la main est enfouie dans un gant énorme, saisit le sabre de combat ou *schlager* de 1 mètre de longueur. Une garde de 25 centimètres de diamètre couvre le gant. La lame, droite et coupante, a une pointe arrondie et émoussée.

Le maître de cérémonies fait son entrée, adresse un speech aux adversaires. On donne le signal et ces huluberlus se tailladent réciproquement. Un médecin recoud les plaies et note sur un registre spécial les noms des duellistes, la nature et l'étendue des blessures.

Et voilà comment cette « cholie » jeunesse se fait la tête qui nous fait rigoler quand nous la rencontrons entre un uniforme et un casque sur nos boulevards.

Cette même jeunesse a aussi une façon de boire qui n'est pas ordinaire. Elle avale à longs traits et souvent d'un trait des litres de bière. Et quand l'estomac du buveur n'en peut plus, le type va vers le *vomitatorium*. Il saisit à pleine main une barre de cuivre et finit par déverser tout ce qu'il a ingurgité. Quand cette délicate opération a pris fin, il retourne à table et recommence à avaler des litres.

C'est avec ces oiseaux-là qu'on fait des officiers. Il faut lire le livre de Hans Pommer, *Vingt ans comme officier dans l'Empire*, pour être édifié.

Je copie textuellement un passage :

« J'ai assisté pour ma part et plus d'une fois à des scènes de vandalisme qui défieraient toute description. Pendant un dîner d'adieu offert par le corps des officiers au camp d'Elsenborn à une division de cavalerie, j'ai été le témoin oculaire d'une folle rage de destruction qui s'est assouvie non seulement sur toute la vaisselle, mais sur les poêles, les statues, les cadres, les tables et les chaises de la salle du banquet et des pièces voisines. Que si l'on voulait appliquer l'aphorisme *in vino veritas* à la conduite

de ce corps d'officiers — qui aurait semblé incarner l'élite de l'Allemagne, car la plus haute noblesse et même un prince de sang en faisaient partie, — on devrait constater ce fait déplorable, que le vernis de la civilisation n'a déposé qu'une couche très mince sur les plus hauts rangs de notre société. Un excès fortuit de boissons alcooliques suffit pour transformer en de véritables barbares les représentants de l'une des races humaines les plus fières de la conscience de leur supériorité, — et en des barbares qui, bien loin de regretter leurs tristes exploits lorsqu'ils ont fini de cuver leur vin, ne font au contraire que s'en orgueillir. Que l'on imagine l'impression accablante que ne peut manquer d'avoir produite sur les « ordonnances » des officiers, le spectacle de cette « horde » s'abandonnant librement à l'élan de son « furor teutonicus ! » Sûrement ces témoins auront raconté la scène à leurs camarades, de telle sorte que le drame joué là par des civilisés redevenus sauvages ne sera pas resté enfoui à l'intérieur des murs d'un cercle d'officiers. En vérité, il est grandement temps que dans le corps des officiers allemands, une fin soit mise à la passion de boire et surtout que l'ardeur de cette passion, chez un officier, cesse d'être honorée comme la plus noble des vertus viriles ! »

C'est du choli !

Etonnez-vous après cela des actes de sauvagerie qui ont signalé le passage de ces traîneurs de sabres à Dinant, à Termonde, à Louvain, partout...

Il paraît qu'ils ont encore soif, c'est pourquoi von Bissing va réquisitionner notre vin !

Quelle kulture !

FIDELIS.

Hommage du Danemark à la Belgique.

Sous le titre *La Belgique* l'éditeur V. Pro, de Copenhague a fait paraître un ouvrage de luxe sur la Belgique et son passé. Le 29 août une délégation de différents cercles danois a remis un exemplaire de l'ouvrage à M. Georges Allart, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Belgique en Danemark. A cette occasion, M. le Professeur Nyrop a prononcé une allocution dont nous extrayons ces lignes :

« Un petit groupe d'artistes, de littérateurs et de savants danois se trouve réuni aujourd'hui pour rendre hommage à la Belgique en vous remettant un exemplaire du présent ouvrage. Nous ne sommes ici qu'une dizaine, mais nous avons l'intime conviction qu'en honorant votre noble et héroïque patrie, nous nous ferons l'écho de la majorité, sinon de l'unanimité du peuple danois. En effet, lorsqu'il s'agit de la Belgique, qui ne se sent heureux de manifester ouvertement et hautement sa sympathie, qui ne se sent prêt à témoigner de son admiration, qui ne se sent poussé par l'irrésistible nécessité de lui montrer son amour et de lui prêter son aide ? »

Après avoir rappelé le « rôle prépondérant joué par la Belgique dans le développement de la civilisation européenne ; » après avoir parlé de la littérature belge, française et flamande au moyen-âge, de nos richesses architecturales, de la Belgique artistique après la Renaissance et de la Belgique moderne « qui pendant la seconde moitié du XIX^e siècle a montré une activité remarquable dans presque tous les domaines », l'orateur a continué en ces termes :

« A ces trois Belgique est venue maintenant s'en ajouter une quatrième, plus belle, plus grande, plus glorieuse que les précédentes : c'est la Belgique douloureuse qui à partir d'août 1914 a arraché au monde entier des cris de pitié, d'indignation et d'admiration ; c'est la Belgique du Général Leman, du Bourgmestre Max, du Cardinal Mercier.

» C'est cette Belgique qui a donné à l'univers frémissant une leçon de moralité, la plus haute leçon de loyauté, de noblesse, de patriotisme et d'héroïsme, de résignation et de force de résistance qui jamais ait été donnée.

» *Per ardua ad astra* ! La souffrance ennoblit. La souffrance endurée en commun éveille dans une nation les plus nobles qualités et lui donne une gloire impérissable. Jamais l'âme Belge ne s'est élevée à une plus grande hauteur que de nos jours. Jamais son influence n'a été plus prenante et plus étendue. Le monde entier s'accorde pour reconnaître la vérité des beaux vers par lesquels Emile Cammaerts célèbre son pays :

- » Il n'a jamais été si grand
- » Que depuis qu'il est petit
- » Il n'a jamais été si fort
- » Que depuis qu'il brave la mort.

» ... Le livre que nous avons l'honneur de vous offrir n'est pas seulement un livre de Science. Ce qui nous a poussé à l'écrire et à le publier c'est la sympathie très vive et très profonde dont nous sommes animés. En le lisant vous sentirez à chaque page battre notre cœur. »

(Nieuwe Rotterdamsche Courant).